

Il y a une foule de choses à signaler: la hausse du coût des timbres, des boîtes postales, des clés, des mandats et tout le reste; la fermeture d'un grand nombre de petits bureaux de poste; l'augmentation marquée du tarif pour les journaux. Même les campagnes de souscriptions pour les tuberculeux, les enfants infirmes et les amputés de guerre sont frappées, et le coup pourrait être mortel. Il y a les guichets où l'on ne vend pas de timbres le samedi, même quand un commis est là, les machines distributrices qui fonctionnent seulement si l'on y dépose les anciennes pièces de 25c., les chèques de paie mal libellés, les livrets de zone qui, comme le mentionnait le député d'Oxford (M. Nesbitt), ne sont pas en magasin, bien qu'on les annonce dans les journaux. On pourrait réciter toute une litanie!

Un autre exemple très récent est la responsabilité du ministère dans le goulot d'étranglement, dans la véritable strangulation du service des passeports. Des semaines après l'imposition des nouvelles formules et des nouveaux tarifs de \$10, les Canadiens obtenaient toujours les anciennes formules aux guichets des postes. Ces dernières ont été envoyées, plus lentement et moyennant des frais plus élevés qu'avant à Ottawa. Le retard, l'envoi d'Ottawa de nouvelles formules, les nouveaux mandats postaux de 10 dollars, voilà qui explique ce léger encombrement. Le Secrétaire d'État (M. Pelletier) a semé, le Secrétaire d'État aux Affaires Extérieures (M. Sharp) a arrosé et le ministre des Postes aide à la floraison. Si j'avais le fibre biblique, je dirais «Quelle Trinité».

Je ne veux pas penser qu'il s'agit ici des conséquences administratives de certains désaccords entre le ministre des Postes et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui portaient sur certains aspects de la politique extérieure. Je ne suis pas assez cynique pour le croire. C'est plutôt ma conviction qu'il s'agit de quelque loyal employé des Postes qui suit consciencieusement les consignes de son ministère. Les Postes doivent être rentables, elles doivent réaliser des bénéfices. Ne serait-ce pas du gaspillage de distribuer au public les nouvelles formules de passeports avant que toutes les anciennes soient utilisées? J'exagère? Peut-être. Je lis sans doute trop de discours du ministre. Sa description futuriste de téléphones célestes, de villes pleines de câbles et de fils et des ondes de demain n'est que de la poudre stellaire qu'il jette aux yeux de ceux qui s'inquiètent du service postal. Que son ministère remplisse donc sa tâche élémentaire: la distribution efficace, rapide et sûre du courrier des Canadiens.

• (3.30 p.m.)

Je suis sûr qu'avant la fin de la journée le ministre fera de nouvelles envolées futuristes. Nous entendrons parler des nombreuses études qu'il a sur le métier. Mais, monsieur l'Orateur, de l'inefficacité étudiée c'est encore de l'inefficacité. Les comités d'études et les experts conseils, ont peut-être leur place, mais il ne faut sûrement pas un appareil compliqué d'enquête pour savoir que les choses ne tournent pas rond et qu'elles se détériorent. Pour citer Goldsmith à faux, «Le courrier s'accumule et le moral se détériore».

Je dirai bien candidement que, personnellement, j'ai le plus grand respect pour le ministre. Il a accompli de grandes choses dans les domaines du savoir, des affaires, de l'administration provinciale, et il parle encore bien. J'aime assez son discours, mais je me demande ce qu'en pensent le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre de la Défense nationale (M. Cadieux).

Mais, pour excellent orateur qu'il soit, il est maintenant temps pour lui d'agir et de cesser de parler. J'aimerais bien pouvoir me dire convaincu qu'il est prêt à prendre des mesures efficaces. Mais, d'après ce qu'il a dit à la Chambre au comité, et des nombreuses et diverses plate-formes d'où il a pris la parole sur tant de sujets ces mois derniers, je dois en conclure qu'aujourd'hui nous entendrons la même vieille litanie d'excuses qu'il a accumulées pour répondre aux accusations d'inefficacité portées contre les Postes.

La première de ces excuses fameuses c'est que de fait on continue à livrer la forte partie du courrier, que les plaintes ne visent qu'une infime et insignifiante proportion du courrier. Cette excuse est inacceptable. Elle pâlit de plus en plus au fur et à mesure que les plaintes nous arrivent de tous les coins du pays. Que 70 ou 80 p. 100 du courrier soit livré est une piètre consolation si c'est votre lettre, votre document clé, votre formule d'affaires qui a été égaré ou qui est arrivé trop tard pour être utile.

Parmi les arguments favoris du ministre, il en est un qu'il va sans doute ressortir aujourd'hui: c'est seulement, prétend-il, depuis qu'il est devenu ministre des Postes que les gens se sont mis à surveiller si leur courrier arrive à temps. Il serait, en vérité, étrange que les gens n'aient jamais calculé le temps écoulé entre la date d'expédition et celle de la réception, même avant qu'il fût devenu ministre. En fait, et c'est déplorable, dans tout le pays les Canadiens savent bien que le service postal n'est plus ce qu'il était ni ce qu'il devrait être et le ministre des Postes est tout naturellement devenu la cible de leurs sarcasmes et l'objet de leur colère.

Le ministre parlera sans doute avec fierté plus tard des nombreux rapports qu'il fait